La transmission de domaines viticoles



À propos

La transmission de l'exploitation relève de la conjonction de plusieurs droits :

- droit civil,
- droit des sociétés,
- droit rural,
- droit fiscal,
- droit du travail.

Ce stage permettra d'appréhender les différents paramètres juridiques et fiscaux de la cession et transmission de patrimoine en général et de l'exploitation viticole en particulier.

Objectifs de la formation

- Appréhender les grands principes de la transmission (à titre onéreux, à titre gratuit)
- Comprendre la méthode et la fiscalité de la transmission propres aux exploitations viticoles

Public cible

Professionnels du secteur agricole (personnels de coopératives, associations, organismes de gestion, instituts techniques et chambres d'agriculture, entreprises, centres de gestion et de comptabilité, groupements agricoles...)

Équipe pédagogique

> Cabinet NOTMOS - JURISVIN, Maîtres Martine Verdon et François Vien-Graciet
Notaires spécialistes du droit rural et du secteur viticole



Contenu de la formation

- **Module 1 : Les grands principes de la transmission**
  - pour les transmissions à titre gratuit : le droit de la famille
    - Principe de la réserve et de la quotité disponible, les contrats de mariage et les conventions matrimoniales, les donations entre époux et les testaments.
  - les règles essentielles du statut du fermage au regard des transmissions
    - Durée du fermage, principe d'incessibilité, les mises à disposition de biens et de baux
  - les éléments de la cession
    - Eléments corporels et éléments incorporels : définition et garanties
    - Dans le cadre de cessions de parts : les précautions à prendre, biens définir les éléments actifs et passifs, les garanties de passifs.

- **Module 2 : Le droit fiscal applicable à la transmission des exploitations viticoles**
  - pour les transmissions à titre onéreux
    - L'imposition des plus-values : les principes entre plus-values immobilières des particuliers et plus-values professionnelles, et la question de l'inscription des terres au bilan. Les cas d'exonération.
    - Les droits d'enregistrement : Taxe de publicité foncière, droit de partage, droit d'enregistrement.
  - pour les transmissions à titre gratuit
    - Les principes des droits de mutation à titre gratuit
    - Les avantages des transmissions à titre gratuit des biens fonciers loués par bail rural à long terme.
    - Les avantages des transmissions à titre gratuit des biens d'exploitation ou des parts de sociétés d'exploitation dans le cadre d'un pacte Dutreil.



Informations pratiques

Durée

2 demi-journées

Lieu

En Inter ou Intra entreprises (sur mesure)
Présentiel (possibilité de distanciel sur l'introduction)

Pré-requis

Aucun

Modalités pédagogiques

Apports théoriques assortis d'exemples concrets issus de la pratique professionnelle

Modalités d'évaluation

Test de positionnement et questionnaire d'évaluation

Nombre de participants par session

15 à 20 personnes

Dates et Tarifs

> Consultez notre site internet, rubrique **Formation Continue**

> **Modalités de financement :** plan de développement des compétences, OPCO, France Travail, financement personnel, Vivéa

Contact et inscriptions

Inscriptions et financements
formco@agro-bordeaux.fr
05 57 35 07 50

Suivez-nous sur notre page **LinkedIn**
«Bordeaux Sciences Agro - Executive»
www.agro-bordeaux.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

BORDEAUX SCIENCES AGRO

V2_26.11.26